

UV-VGC : Les Modules-ateliers

Vous êtes :

1/ Coachs, Professeurs d'art-dramatique, d'art oratoire, professeurs de chant, d'accompagnement à la voix (chant, prise de parole).

2/ Vous connaissez déjà beaucoup de chose dans le domaine de la voix mais vous désirez faire de nouvelles découvertes, faire le point, vous challenger dans ce domaine

Vous n'avez pas les résultats escomptés avec votre instrument, vos clients, vos étudiants... ???

Vous ne comprenez pas toujours les liens entre les défauts de voix, les accidents de voix, les perturbations de celle-ci, ou même le comment arriver à ... des aigus, des graves, du timbre, du volume sonore... etc

Quelle partie de l'invisible, de l'inaudible doit-elle devenir visible, audible ?

Nous vous proposons une forme de « cours-entraînement-ressenti » redonnant du boost à une pratique avide de nouvelles connaissances.

Ces séances vous offrent la possibilité de découvrir, enrichir, rafraichir vos connaissances... en allant toujours plus loin, vers une pratique précisée et un résultat sûr !

Nos multiples années d'expérience en privée ainsi que de l'école de formateurs VGC nous ont permis de définir des outils d'excellence en matière de prise en charge de la voix sous tous ces aspects.

Les UV de Voice Global Coaching sont conçus à la carte afin de faciliter la connaissance pour tout un chacun (module en visioconférence) ou le perfectionnements (modules live).

Vous pouvez vous inscrire pour l'un ou l'autre des sujets suivant votre désir d'apprendre, de comprendre, d'améliorer un ou plusieurs des points attendants à votre pratique de la voix.

Chaque UV est indépendant mais peut être suivi d'un autre. Il n'y a pas de limitation et l'accumulation d'UV peut se faire sur plusieurs années, aux grés de vos besoins ou de l'évolution de votre pratique.

Les séances ont lieux soit en visio-conférence soit en live.

Les lieux du live seront précisés à la clôture des inscriptions.

Nous conseillons aux professionnels la solution Live.

Un certificat de présence vous sera remis en fin de chaque UV

Nota : Si vous accumulez tous les UV, il est possible de rejoindre la 2^{ème} année de formation de VGC pour devenir Coach vocal. Un examen vous permettra d'avoir l'équivalence des personnes faisant le cursus complet

Le seul atelier VGC de pratique pure

Atelier Prise de Parole :

Une urgence ?

Nos coachs sont à votre disposition tout au long de l'année sur rendez-vous.

7 jours sur 7 Un coach vocal diplômé VGC vous aidera à régler votre prise de parole sur vos objectifs.

Trop loin pour vous déplacer ?
Nous intervenons en Visioconférence.

Dans votre entreprise ?
la mobilité est une possibilité !



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION :
« Devenir formateur vocal, coach de la voix, Promotion 2024 »
Module : 2024

Nom et Prénom :

Profession :

Coordonnées professionnelles :

Entreprise :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Coordonnées personnelles :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Particuliers / Indépendants / Intermittent du Spectacle :

Paiement par chèque

Règlement à l'ordre de AEPVLC

Pour les autres moyens de paiement, veuillez contacter Guillaume au : 07.83.61.50.66

Nom et adresse de facturation :

Coordonnées personnelles

Coordonnées professionnelles

J'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Inscription reçues avec ce bulletin et je les accepte.

Date :

Signature :

Formulaire A retourner avec le règlement à :

AEPVLC
11 rue du Haut Pavé
91150 ETAMPES

Ainsi que la copie de la fiche d'inscription :

Papier ou Email :

Yaël BENZAQUEN
19 rue Saint Joseph
75002 PARIS

Conditions Générales d'Inscription aux formations

Article 1 : Inscription et paiement :

Les inscriptions sont prises en compte à la **réception du bulletin d'inscription signé et de 30% du montant du module** payable par chèque(s) voir ci-dessus, **Les inscriptions sont retenues selon l'ordre d'arrivée**. Les chèques pour le règlement total devront être fournis au plus tard le premier jour de la formation, avec l'échéancier décidé avec notre organisme. Les règlements/versements se décomposeront sur 2 ans, selon les **sommes annuelles indiquées sur le présent document**.

Article 2 : Attestation :

Chaque module suivi donne droit à une attestation de présence.

Article 3 : Annulation :

Voice Global Coaching se réserve le droit d'annuler un groupe de formation si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant pour son organisation ou son fonctionnement ou si des circonstances imprévues l'exigent. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés dans les jours suivant la notification de l'annulation.

Article 4 : Désistement, Interruption :

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation ou pour toute formation commencée le coût total est dû sur le cursus des deux années.

Article 5 : Propriété intellectuelle

Les enregistrements audios du contenu de la formation sont soumis à l'autorisation du formateur, qui reste propriétaires des contenus relatifs aux modules de formation et des documents pédagogiques. Toute personne se permettant la reproduction ou diffusion de ces documents dans un cadre autre que privé est soumise aux peines prévues par la loi.

Article 6 : Différents éventuels :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le litige sera porté devant le Tribunal compétent de Paris.

Voice Global coaching est une marque déposée propriété de Yael Benzaquen, formatrice professionnelle agréée Qualiopi et d'Emmanuel Muh, Executive coach et Coach vocal certifié.